Un professeur de l’école du barreau refuse de faire cours devant une étudiante voilée

16/01/2015 à 21h14

Grégoire Lafarge, avocat et professeur depuis plusieurs années à l’Ecole de formation professionnelle des Barreaux de la Cour d’Appel de Paris (EFB) a refusé de faire cours et a quitté la salle, s’insurgeant de la présence d’une élève, coiffée d’un foulard.

«*En arrivant dans l’amphithéâtre, le professeur regardait avec insistance la jeune fille voilée. Il s’est approché d’elle pour probablement lui demander d’enlever son voile mais d’autres élèves l’ont empêché de terminer sa phrase*», témoigne Paul*, de la promotion Henri Leclerc, qui a assisté à l’altercation. «*Il a très mal réagi, et a immédiatement quitté l’amphi*». Avant de revenir, apparemment en furie : «***il s’est déshabillé en retirant son écharpe, sa veste, sa chemise. Et il a hurlé ‘ma religion à moi c’est le naturisme’***», poursuit l’étudiant.